

**CIRCUIT DE VALIDATION :****Pharmacien – RUF Pharmacie Clinique/Dispensation****Dr Clarisse ROUX MARSON**

Date et Emargement : 15/12/19

ONT PARTICIPE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT :**Rédacteur(s)**

✓ Mme Clarisse Roux – Pharmacien

Vérificateur(s)✓ Mme Marion BOISSIERE - Référent
qualité pharmacie**Partie 1 : Objet**

Cette instruction a pour objet de décrire les missions de l'interne de production du site de Caremeau.

Partie 2 : Description**2.1 Missions****2.1.1 Dispensation des médicaments à la pharmacie**

- Analyse des prescriptions (cf. IPHA129) des services d'Hémodialyse, Soins Palliatifs, Rééducation Fonctionnelle, urgences, UMCH (Urgences Médico chirurgicales Hospitalisation), Neurochirurgie, Cérébrolésés, services d'hospitalisation de jour, consultations
- Analyse des prescriptions des médicaments dérivés du sang, traçabilité, gestion des dotations
- Analyse des prescriptions des patients ambulatoires (cf. IPHA052, IPHA204)
- Analyse des prescriptions de l'U.S.M.P (Unité de Soin Milieu Pénitentiaire) (cf. IPHA022)
- Information sur le bon usage des médicaments en lien avec les pharmaciens cliniciens
- Participation à l'approvisionnement des médicaments

2.1.2 Travail de suivi

- Mise à jour de la documentation scientifique
- Enquêtes spécifiques
- Réalisation de communications et de publications

2.1.3 Système qualité

- Mise à jour du système qualité
- Application des procédures de la PUI et notamment celles du livret de l'interne (cf. MPHA001)
- Participation aux évaluations (EPP, audits, certification...)

2.1.4 Vigilances

- Déclaration de tout effet indésirable dû à un médicament (fiche CERFA N°10011*02)
- Déclaration de tout défaut de qualité d'un médicament (Fiche de signalement à remplir par les professionnels de la santé (25/05/2004) (cf. site de l'ANSM)

2.1.5 Gardes

- Participation aux gardes

2.2 Relations hiérarchiques et fonctionnelles

2.2.1 Liens hiérarchiques

- Pharmacien PH
- Pharmaciens assistants spécialistes

2.2.2 Liens fonctionnels

- Pharmaciens référents
- Cadres préparateurs en pharmacie
- Autres internes

2.3 Interfaces

- Unités de soins : médecins, cadres de santé et IDE
- Préparateurs en pharmacie

2.4 Profil et compétences

- Internat en pharmacie
- Esprit d'équipe
- Sens du contact
- Maîtrise de soi

2.5 Formation – Evaluation

- DES de pharmacie (1 demi-journée par semaine de cours, 1 demi-journée par semaine « autonomie » cumulables)
- Formation aux nouveaux médicaments, aux médicaments à statuts particuliers et aux protocoles thérapeutiques du CHRU
- Participation aux GEPT
- Participation aux staffs mensuels des internes
- Participation aux staffs des laboratoires

2.6 Missions spécifiques

Ce descriptif n'est pas limitatif et le supérieur hiérarchique peut, dans l'intérêt du service, faire appel ponctuellement à l'interne pour toute tâche nécessaire.

2.7 Horaires et absences

2.7.1 Horaires

Les horaires sont de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

2.7.2 Absences

Les absences sont planifiées sur un tableau mensuel et autorisées par le pharmacien de production.